

Plantation de St^e de Sadeleer. Kinigi, le 25 octobre 1943.
à Kinigi.



Monsieur l'Administrateur Territorial,

Suite à votre lettre du 20 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que pour mon personnel domestique exclusivement je voudrais recevoir chaque semaine 25 kilos d'haricots ou d'autres vivres (maïs, sorgho, petit pois)

St^es domestiques sont: 1° Kabambari, cuisinier.

2° Bitambare, boy de table.

3° Douche, lavandier.

4° Abdallah, gardien à Stusange.

En outre, St^e de Bruen desire 25 kilos de vivres pour le personnel extra-coutumier (congolais) occupé sur la concession. Ce sont: 1° Benoît, capita-chef

2° et 3° Chomba et Sturyankako, maçons.

4° et 5° Stephano et Standa, charpentiers.

Je vous envoie en annexe le lettre à St^e G. Paschaël au sujet de fourniture de vivre que je vous prie de bien vouloir expédier à sa destination dans le cas de votre approbation.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Erpobeky